

Partie à retourner

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 13 SEPTEMBRE 2024 A :
POLICE MUNICIPALE 1 place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR

NOM :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Courriel :

Téléphone :

EMPLACEMENT

Samedi 5/10 Nombre de ML x 10 € = €

Dimanche 6/10 Nombre de ML x 10 € = €

Emplacement limité à 10 ML

Je joins à ce dossier dûment complété et signé les documents suivants :

- * Photocopie recto verso de la carte de commerçant non sédentaire
- * Copie de l'attestation d'assurance R.C. Professionnelle
- * Règlement par chèque ou en espèces le cas échéant

Date :

Signature :

Partie à conserver

FÊTE DES VENDANGES

Samedi 5 octobre 2024
Dimanche 6 octobre 2024

Cette manifestation n'est accessible qu'aux
PROFESSIONNELS (métiers de bouche et alimentaire)

Le dossier déposé doit impérativement être complet (documents paiement des droits de place). Toute demande incomplète ne sera pas traitée.
Le paiement se fera en espèces, par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC ou par CB les jours de permanence (de 14h à 15h30 les mardis 6 et 20 août, 3 et 10 septembre, les mercredis 7 et 14 août, 4 et 11 septembre et les vendredis 9, 16, 23 et 30 août, 6 et 13 septembre 2024, au poste de Police Municipale dans la cour de l'Hôtel de Ville).

Aucun remboursement en cas de désistement

Mise en place des exposants **à partir de 6h**

Les emplacements devront être libérés au plus tard à 18h30 dans un parfait état de propreté sous peine de se voir refuser l'accès les années suivantes.

La date limite de réservation est fixée au **13 septembre 2024**

policemunicipale@barr.fr